

AMBASSADE DE LA
Mission Permanente
auprès de l'Office des Nations Unies,
de l'Organisation Mondiale du Commerce
et des autres
Organisations Internationales à Genève



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

Conseil des droits de l'homme

22^{ème} Session du groupe de travail de l'Examen Périodique Universel (EPU)

Examen du rapport de la Libye

**Déclaration de Son excellence
Madame Nakpa POLO,
Ambassadeur, Représentant Permanent**

Mercredi, 13 mai 2015

14h 30 – 18 h

Monsieur le Président,

Le Togo se félicite de la présence de la délégation Libyenne devant le groupe de travail de l'Examen Périodique Universel malgré la situation grave et volatile que traverse ce pays depuis plus de quatre ans.

Ma délégation regrette cependant que le rapport national devant servir de base à l'examen ait été soumis hors délai et en une seule langue.

Le Togo exprime sa vive préoccupation face à l'escalade de la violence et aux violations massives des droits de l'homme dans un contexte d'effondrement des structures de sécurité, des institutions de l'Etat et de l'augmentation des effectifs des groupes armés et rappelle que tous les auteurs de violations doivent être poursuivis conformément aux textes en vigueur.

Ma délégation invite le gouvernement à tout mettre en oeuvre pour asseoir son contrôle et son autorité sur l'ensemble du pays et l'encourage à poursuivre les efforts en vue de rétablir la stabilité et la primauté du droit.

Le Togo souligne la nécessité pour la communauté internationale d'aider la Libye à renforcer les capacités des institutions qui s'occupent des droits de l'homme, à garantir l'efficacité de l'administration de la justice, à mettre en place des mécanismes de justice transitionnelle et à répondre aux besoins des différents groupes sociaux en particulier les femmes, les enfants et les réfugiés.

Je vous remercie !